

**OFFRE DE POSTE TEMPORAIRE (CDD)
Conseiller(ère) Campus France
A compter de mars 2021, durée 6 mois**

Sous l'autorité du Directeur de l'Institut Français d'Argentine(IFA)-Conseiller Culturel de l'Ambassade de France en Argentine, un poste temporaire (CDD) de conseiller(ère) Campus France est à pourvoir à « l'Espace Campus France Argentine».

Composé de 2 personnes et placé sous la tutelle de l'attaché pour la coopération universitaire, l'Espace « Campus France Argentine » assure la promotion de l'enseignement supérieur en France. Il délivre notamment les renseignements utiles aux étudiants résidant en Argentine et souhaitant poursuivre des études en France.

Missions principales :

- **Accueil du public et des candidats**

- Assurer l'accueil, en présentiel et par téléphone, et l'accompagnement du public
- Renseignement du public sur les différents canaux (deux messageries e-mail : personnelle et générique, pages Facebook, Instagram et Twitter)
- Renseigner les correspondants des points d'information Campus France Argentine de Mendoza, Cordoba, Rosario, Mar del Plata et Santa Fe
- Faire passer les examens et envoyer les copies des épreuves par valise diplomatique

- **Gestion de dossiers sur la plateforme « Etudes en France-EF »**

- Suivre et contrôler la complétude des dossiers étudiants et des dossiers pré-consulaires
- Faire passer les entretiens aux étudiants et réaliser le contrôle documentaire dans le cadre des instructions
- Recevoir et comptabiliser les paiements des étudiants (frais administratifs Campus France)
- Valider les dossiers pour que les étudiants puissent engager les démarches de visa

- **Activités de communication et de promotion de Campus France Argentine et du Réseau France Alumni Argentine**

- Animer le site internet et les réseaux sociaux de Campus France Argentine (Facebook, Instagram et Twitter), en reprenant notamment les informations en lien avec l'actualité de l'enseignement supérieur français
- Participer aux activités de promotion destinées aux étudiants argentins, notamment à l'organisation de réunions informatives et autres événements présentant les études en France (salons présents et virtuels, conférences, séminaires, etc.)
- Contribuer à la conception du matériel de promotion (goodies, flyers, etc.)

- **Activités administratives et comptables**

- Dresser le bilan mensuel des paiements des frais de dossier
- Rédiger divers documents comptables (demandes d'engagement, demandes de remboursement, conventions, etc.)
- Assurer l'interface avec les fournisseurs
- Contribuer au reporting administratif et statistique de l'activité (réalisation des objectifs, suivi des contacts, bilan goodies, etc.)

- **Activités de représentation**

En tant que de besoin, représenter l'IFA dans le cadre d'événements ou de réunions avec les partenaires institutionnels argentins et français, des responsables d'entreprises, d'organisations internationales etc.

PROFIL

- Niveau « Licenciatura » minimum ou équivalent
- Aptitude à la gestion de projets et au suivi de dossiers administratifs dans le respect de la confidentialité
- Sens de l'accueil du public et qualités d'écoute ; expérience antérieure souhaitée
- Excellente qualité de l'expression, à l'écrit comme à l'oral, en espagnol comme en français
- Bonne maîtrise des outils bureautiques et de communication
- Qualités personnelles requises : rigueur, esprit d'équipe, efficacité, sens de l'organisation, esprit d'initiative

ASPECTS ADMINISTRATIFS

Début: mars 2021 (date à préciser)

Durée: 6 mois

Salaire brut mensuel : **1 934 USD** (dollars américains)

Lieu : Institut français d'Argentine, Basavilbaso 1253, 1016 Buenos Aires, Argentine

RECEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures (lettre de motivation et CV) en espagnol et en français sont à transmettre par courriel, **jusqu'au 21 février 2021 minuit**, aux adresses suivantes : buenosaires@campusfrance.org

emilie.meyer@diplomatie.gouv.fr

Important : les documents doivent être adressés en pièce jointe du courriel et non pas par le biais de plateformes de téléchargement ou de stockage (Google Drive, etc.). Les candidatures ne respectant pas ce formalisme ne seront pas prises en compte lors de la sélection.